



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103960</b>	De <b>Mme Marianne Dubois</b> ( Les Républicains - Loiret )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Culture et communication		<b>Ministère attributaire</b> > Culture
<b>Rubrique</b> >handicapés	<b>Tête d'analyse</b> >sourds et malentendants	<b>Analyse</b> > langue des signes. médias. utilisation.
Question publiée au JO le : <b>02/05/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication, comme elle l'a déjà fait à maintes reprises, sur la difficulté récurrente des sourds et malentendants à accéder à l'information. À la télévision, les débats sont - certes - sous-titrés, mais les sourds et malentendants l'avouent : il leur est compliqué et fatiguant de suivre un débat par des sous-titres et c'est pourquoi ils réclament qu'un interprète soit systématiquement prévu lors de toute élection. En 1995, une grande manifestation avait eu lieu et 21 ans, après, les quelques 6 millions de sourds et malentendants que compte la France estiment que les choses ont peu évolué. Elle lui demande donc de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter l'accès à l'information de tous les citoyens pour tous les débats à la télévision, en période électorale ou non.